



**Mission Relations Internationales – Jumelages
Hôtel de Ville**

Boulevard de la Résistance et de la Déportation
BP 23527
49035 ANGERS CEDEX 01

☎ 02 41 05 40 87 / 02 41 05 40 31

☎ 02 41 05 39 31

▶ Représentant(e) d'Haarlem

☎ 02 41 05 40 83

✉ jumelage.haarlem@ville.angers.fr

▶ Représentant(e) d'Osnabrück

☎ 02 41 05 40 84

✉ jumelage.osnabrueck@ville.angers.fr

▶ Représentant(e) de Pise

☎ 02 41 05 40 85

✉ jumelage.pise@ville.angers.fr


▶ Représentant(e) de Wigan


☎ 02 41 05 40 86

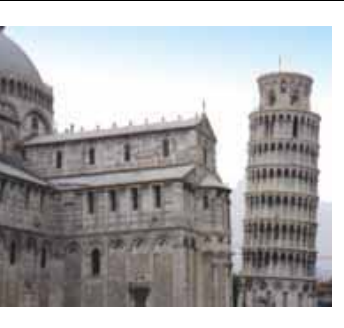
✉ jumelage.wigan@ville.angers.fr


Service Relations Internationales - Jumelages






	<p>Haarlem (Pays-Bas)</p> <ul style="list-style-type: none"> • jumelée depuis 1964 • 147.000 habitants • à 750km d'Angers • enseignement supérieur : 'Hogeschool InHolland' • connue pour le végétal
---	--

<p>Osnabrück (Allemagne)</p> <ul style="list-style-type: none"> • jumelée depuis 1964 • 164.000 habitants • à 980km d'Angers • Université « Universität Osnabrück » • cours d'allemand pour des étrangers pendant l'été • connue pour les Traités de Westphalie 	
--	--

	<p>Pise (Italie)</p> <ul style="list-style-type: none"> • jumelée depuis 1982 • 89.000 habitants • à 1200 km d'Angers • Université (droit, sciences humaines, ingénierie, physique, mathématique, médecine etc) ; ENS et Ecole Sant'Anna. • Entreprise « PIAGGIO » de moteurs à 20 km.
--	--

<p>Wigan (Angleterre)</p> <ul style="list-style-type: none"> • jumelée depuis 1987 • 88.000 habitants • à 990km d'Angers • secteur industriel agro-alimentaire • cours d'anglais pour étrangers à Wigan and Leigh College 	
---	--

Autres Jumelages et Partenariats		
<p>Bamako (Mali) depuis 1974 </p>	<p>Södertälje (Suède) depuis 1998 </p>	<p>Yantai (Chine) depuis 2006 </p>

Les représentants

Un système d'échange de jeunes a été mis en place entre Angers et ses villes jumelles permettant à ceux-ci de travailler pendant une année au sein de la mission relations internationales afin de contribuer au développement du jumelage.

Chaque année au printemps la Ville recrute des jeunes pour représenter Angers dans ses villes jumelles.

Cette formule a été mise en place dès 1967 dans le cadre du jumelage entre Angers Haarlem et Osnabrück dont la charte a été signée en 1964. Elle s'est poursuivie avec les autres villes jumelles d'Angers dès la signature de la charte, à savoir 1982 pour Pise et 1988 pour Wigan, et sans interruption depuis l'origine.

Leurs missions

La fonction de représentant s'organise autour de deux missions essentielles. La première étant d'assurer le suivi des dossiers d'**échanges** en cours et poursuivre le travail engagé par leurs prédécesseurs, la seconde étant de développer de nouveaux **projets** initiés par les élus, les services de la ville, les associations, et par les représentants eux-mêmes. De cette manière les représentants pérennisent les relations qui existent entre les partenaires.

Dans le cadre de leurs missions les représentants à Angers ont des activités variées et ont des contacts permanents avec la population angevine. Ils favorisent les **échanges**, développent des contacts entre **associations, clubs sportifs, établissements scolaires, entreprises**, et facilitent les déplacements des particuliers (**stages, jeunes gens au pair...**). Ils consacrent également une partie de leur activité à la traduction de documents officiels et de conversations lors de rencontres des délégations des villes. Ils assistent les élus et les partenaires dans le cadre d'échanges entre les deux villes et participent à l'accueil de leurs compatriotes. Ils collaborent au montage de dossiers et d'actions aux enjeux politiques dans le cadre d'une coopération municipale. Enfin ils ont un rôle de présentation de leur ville aux élèves des établissements scolaires, associations et partenaires de la ville d'accueil.